

# RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS DE L'ÉTAT DANS LE VAL-D'OISE

Septembre 2023 - RAAE n° 116 du 22 septembre 2023  
publié le 22 septembre 2023

Préfecture du Val-d'Oise  
Direction de la coordination et de l'appui territorial  
Bureau de la coordination administrative  
CS 20105 - Avenue Bernard Hirsch  
95010 CERGY-PONTOISE

Tél : 01 34 20 95 80  
mél : [pref-raa95@val-doise.gouv.fr](mailto:pref-raa95@val-doise.gouv.fr)

L'intégralité du recueil est consultable en préfecture  
et sur le site Internet de la préfecture du Val-d'Oise : [www.val-doise.gouv.fr](http://www.val-doise.gouv.fr)

# PRÉFECTURE DU VAL-D'OISE

## DIRECTION DE LA CITOYENNETÉ ET DE LA LÉGALITÉ

- Arrêté préfectoral n°2023-065 du 18 septembre 2023 portant attribution du titre de maître-restaurateur à monsieur Christophe LEBEL, Chef de cuisine, exploitant le restaurant le « golf de Villarceaux », sise au château du couvent à Chaussy. 1
- Arrêté n°2023-142 du 22 septembre 2023 portant dérogation de courte durée à l'interdiction de circulation des véhicules de transport de marchandises à certaines périodes pour les véhicules de plus de 7.5 tonnes de PTAC exploités par la société Groupe STACI. 3
- Arrêté inter préfectoral 2023/DRCL/BLI n°7 du 22 septembre 2023 portant modification des statuts du syndicat mixte d'alimentation en eau potable (SMAEP) de la Geôle. 6

## DIRECTION DE LA COORDINATION ET DE L'APPUI TERRITORIAL

- Arrêté n° AI – 95 – 31 – 2023-09-20 du 20 septembre 2023 portant habilitation de la société MVMT CONSEIL à établir les analyses d'impact prévues au III de l'article L752-6 du code de commerce. 11

## DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DU VAL-D'OISE

- Décision n°2023- 84 du 22 septembre 2023 portant délégation de signature du directeur départemental des finances publiques pour le responsable du Service Départemental des Impôts Fonciers (SDIF) du Val-d'Oise. 13

## DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE DE L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ DU VAL-D'OISE

- Arrêté n°2023-89 du 15 septembre 2023 abrogeant l'AP N°2016-749 du 11/07/2016 locaux situés dans la construction principale sise 104 avenue Georges Brassens à GOUSSAINVILLE. 14
- Arrêté n°2023-120 du 10/08/2023 de traitement de l'insalubrité des locaux aménagés à l'arrière de la construction principale sise 17 rue Raymond Lapchin à GOUSSAINVILLE. 16
- Arrêté n°2023-126 du 15/09/2023 de traitement de l'insalubrité des locaux aménagés au rez-de-chaussée porte droite de la construction en fond de cour sise 152 avenue de Stalingrad à GARGES LES GONESSE . 19
- Arrêté n°2023-127 du 08/09/2023 de traitement de l'insalubrité des locaux aménagés au rez-de-chaussée de la construction sise 49 rue du Moulin Zarrazin à ARGENTEUIL . 22
- Arrêté n°2023-128 du 15/09/2023 de traitement de l'insalubrité des locaux aménagés au sous-sol du pavillon sis 279 avenue Roger Guichard à ERAGNY. 26